

Lutter contre les changements climatiques

- Réduire nos émissions de gaz à effet de serre et s'adapter aux conséquences du changement climatique
- A TOUS les niveaux
- Dans de nombreux domaines, dont la **BIODIVERSITÉ**

La Commune a à cœur cette problématique afin d'offrir une meilleure qualité de vie à ses citoyens

- En parallèle de mesures qu'elle réalise sur le territoire communal, elle souhaite également **transmettre des conseils à ses citoyens pour participer à cette lutte**

Gestion écologique et différenciée

Fauche en alternance (garder des surfaces non fauchées), **raisonnée et tardive** (surfaces entretenues 1 à 2 fois par année)

Eviter les tondeuses automatiques (peuvent blesser/tuer certains animaux, même équipées de détecteurs) ; ou à utiliser le jour, les animaux étant actifs la nuit

Utiliser des outils peu dommageables, comme la débroussailluse à disque, la barre de coupe, la faux, etc.

Renoncer à l'utilisation de produits phytosanitaires

Semer de la prairie ou du gazon fleuri (contient 5 fois plus d'espèces), par ex. sur une portion d'espaces peu fréquentée

Surfaces perméables (6 à 8° sup. dans des endroits asphaltés et dénués de végétation !)

Opter pour des revêtements perméables lors de réfections ou de nouvelles constructions => chaque petite surface compte !



Mettre en place des récupérateurs d'eau de pluie : pour arroser son jardin et/ou alimenter la chasse des WC (les toilettes utilisent 1/3 de notre consommation).

Haies, vergers et arbres

Planter des haies indigènes (ex. haies d'ifs, de houx ou de charmillles) ; aussi pour mise en réseau des biotopes

Diversifier les essences indigènes : essences mellifères pour les abeilles, noisetiers et épicéas pour les écureuils, plantes aromatiques éloignent certains parasites, Cela limite aussi la prolifération de maladies, qui s'attaquent à une seule essence

Maintenir arbres et vergers, également **les fruitiers non-productifs** (cavités importantes pour de nombreuses espèces)

Végétalisation des toitures, des façades et des murs



Plantes grimpantes sur un grillage par exemple

=> permet aussi la mise en réseau des biotopes : pour cela, également aménager des trous dans les grillages (ou espace de 10 à 15 cm sous la clôture)

Les toitures végétalisées peuvent également améliorer la production des panneaux solaires jusqu'à 4% par an

- Les **toits solaires végétalisés** = choix judicieux : protection thermique écologiquement acceptable (alors que le nombre de jours chauds augmente) couplée à une production d'énergie solaire (évolution incertaine des tarifs de l'électricité)

Espèces liées aux bâtiments

S'informer auprès d'experts lors de rénovations : éventuellement adapter la période des travaux








Mettre en place des nichoirs adaptés sous les avant-toits : dans un endroit calme, à l'abri des prédateurs (notamment des chats), des intempéries et des vents dominants. Idéalement, façade est ou nord, avec peu de dérangement et un accès dégagé pour l'envol. Les nichoirs doivent être nettoyés en fin d'hiver, au minimum tous les 3-4 ans. Différents types de nichoirs existent, il est important de se renseigner sur les possibilités (naturalistes locaux ou Parc Chasseral par exemple).

Participer aux recensements d'hirondelles, de chauves-souris et d'autres espèces liées aux bâtiments.

Limiter les pièges comme le verre : privilégier le verre trempé, feuilleté ou matériaux translucides (verre opale p. ex.) avec un taux de réflexion extérieure de 15 % max et une transparence réduite sur l'ensemble de la surface.

Poser une clochette ou une collerette colorée autour du cou des chats afin de faire fuir les oiseaux (première cause de mortalité des oiseaux ; s'attaquent également aux petits rongeurs, lézards, libellules et papillons) ; **stériliser son chat** ; **bien nourrir son chat** pour le dissuader de chasser ; **garder son chat à l'intérieur à la tombée de la nuit et au petit matin**

Aménagements pour la petite faune

Dispositifs	Description	Illustration
Tas de branches, bois ou petites souches	Installées à proximité d'une bande herbeuse ou d'une haie afin de permettre des connexions, et dans un endroit ensoleillé à l'abri du vent, par ex. au sud d'une haie. Grandes branches placées à la base. Aucun entretien, excepté la « recharge ».	
Tas de litière de feuilles mortes	Même principe. Varier les types de structures (pour nombre varié d'espèces, orvet, couleuvre à collier ou autres amphibiens).	
Tas de pierres (murgiers)	A installer dans un endroit connecté à d'autres habitats, dans une zone ensoleillée et protégée du vent. Pierres de tailles variées et espaces pour obtenir un vrai labyrinthe.	
Clôture fascinée	Une clôture constituée de branches contribue à l'enrichissement de la biodiversité tout en jouant son rôle clôture/protection	
Gîte à hérissons	Placer à l'abri du vent, du soleil et de la pluie, par ex. contre un mur, sous une haie, un tas de bois, un escalier de jardin, etc. Les abris peuvent être achetés ou faits-maison. Pas être trop petits pour y élever jusqu'à 6 bébés	
Hôtels à insectes	À acheter ou fabriquer avec du bois non-traité. Remplir de tiges à moelle creuses, d'écorce, de bûches trouées, de bois mort, etc. Des éléments diversifiés attirent différents types d'insectes. Peu d'entretien, excepté la « recharge » ; ne pas toucher en automne et en hiver afin de ne pas déranger les habitants / nidifications.	
Perchoir à rapaces	A installer dans les milieux offrant peu de perchoirs naturels (haies basses, vergers, aux abords des terrains de foot, ...). Ils ne doivent en revanche pas être installés à proximité directe de routes ou voies ferrées pour prévenir les risques de collision.	

Lutter contre les espèces exotiques envahissantes

Privilégier la plantation de plantes et arbustes indigènes

Eliminer les néophytes envahissantes ; des partenaires régionaux comme le Parc Chasseral ou Pro Natura peuvent prodiguer des conseils, de même que la commune si son personnel est qualifié ; ou **annoncer l'observation de plantes néophytes envahissantes à la commune et ne pas hésiter à demander conseil**

Ne pas importer, ni planter d'espèces exotiques ou inconnues, et ne pas éliminer les déchets verts du jardin dans la nature

Éviter de laisser des bacs d'eau stagnante pour éviter la prolifération de moustiques.

Pollution lumineuse

Réfléchir à l'utilité d'une installation : doublon entre les lampes, nécessité d'éclairer le jardin ou le garage, etc.

Gérer le temps d'éclairage avec une minuterie (extinctions nocturnes par ex. entre 22h et 6h) ou un détecteur de mouvement

Choisir des lumières qui éclairent vers le bas et isoler les sources de lumières pour empêcher les insectes d'y pénétrer.

Régler l'intensité lumineuse (réduite de quelques pourcents lors des périodes d'éclairage, voire être programmée pour être réduite à partir d'une certaine heure) ; cela augmente de plus la durée de vie du matériel.

- Le Guide des aménagements extérieurs sur fonds privés soutenu par l'OFEV fournit de nombreux conseils et aides pour les privés, dans différents domaines permettant de favoriser la biodiversité dans son jardin.